



Le Salon du
CAMION



Les 22, 23 et 24 avril 1994
CENTRE EXPO SHERBROOKE

***Du plus petit
au plus gros camion***

Une première en Estrie!

cahier spécial
La Tribune
PUBLIREPORTAGE

Une première en Estrie!

Le Salon du **CAMION**

Publireportage

Un engouement plus fort que jamais!

On en voit de plus en plus sur les routes: les mini-fourgonnettes, les utilitaires tout-terrain et les pick-up ont littéralement envahi le circuit routier québécois!

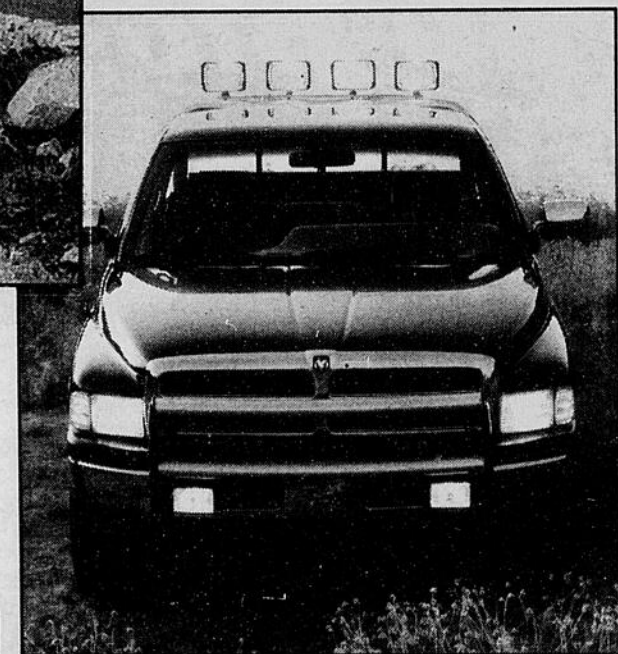
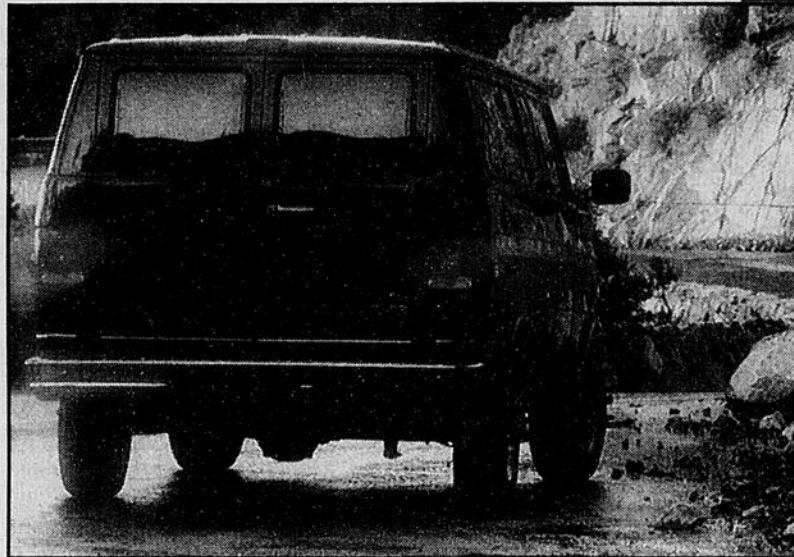
Spacieux et confortable, ou encore robuste et pratique, les camions légers ont de plus en plus la cote d'amour des Nord-Américains.

Que ce soit pour le travail, en famille, sur courte et longue distances, l'engouement des consommateurs est tel qu'en mars 1994, les États-Unis ont enregistré un mois record au niveau de la vente!

En fait, on dénote une augmentation de 21 pour cent des ventes, en mars, par rapport à la même période l'an dernier. Une hausse à laquelle ont bénéficié les trois grands constructeurs américains.

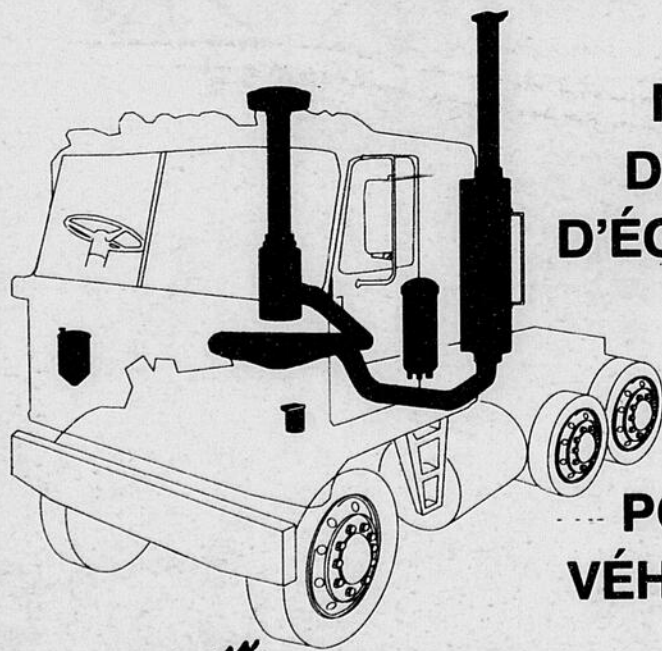
Ces statistiques ne surprennent toutefois pas les observateurs dans l'industrie automobile qui avaient prédit, au début 1994, l'atteinte de sommets inégalés, cette année, dans les ventes de camions.

D'ailleurs, si la tendance se poursuit, on estime que d'ici 1996, un véhicule sur deux vendu en Amérique du Nord sera une camionnette. Ouf!



ATTENTION, CAMIONNEURS!

NELSON
Industries, Inc.



NOUS AVONS DES SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT EN

- ACIER ALUMINÉ
- ACIER INOXYDABLE

POUR TOUS LES
VÉHICULES LOURDS

Silencieux
CARLINE
et plus encore!

1205, rue Wellington Sud,
Sherbrooke (Québec)

Tél.: (819) 569-5959
ou (819) 569-9493

63639

Ce cahier est une réalisation
du service de la publicité

SUR LES CHEMINS DE L'AVENTURE

Les robustes pneus Grabber sont spécialement conçus pour les camions légers et les véhicules tout-terrain. Que vous choisissiez le souple Grabber AP, le tout-terrain Grabber AT, ou les pneus pour terrains boueux MT, vous sentirez que les Grabber s'agrippent et foncent.



GENERAL TIRE

DES PNEUS POUR TOUT CE QUI
VOUS TRANSPORTE

PNEUS BELMONT INC.
930, RUE WELLINGTON SUD
SHERBROOKE
563-6644



64004

Que de chemin parcouru en 65 ans!

L'industrie du camionnage public a débuté bien modestement au Québec, il y a environ soixante-cinq ans. La grande majorité de ses membres ont démarré avec un seul camion et avec les années ils se sont bâti des flottes de véhicules. Les routes autrefois étant fermées l'hiver, le transport par camion constituait au début un service saisonnier qui faisait le sarcasme des concurrents et des gouvernements, lesquels n'avaient pas confiance en ce nouveau mode de transport.

C'est pourtant l'histoire typique de l'initiative de l'entreprise privée concurrentielle. Les pionniers du transport routier ont réalisé des profits qu'ils ont placés dans leur industrie afin de pouvoir payer des salaires plus élevés, accorder de meilleures conditions de travail, remplacer et moderniser leur équipement et améliorer leurs services au moyen, par exemple, d'appareils de télécommunications qui relient maintenant les terminus de la plupart des compagnies de camionnage à travers la province.

Ces petits commerces n'ont pas progressé seulement parce que les expéditeurs ont réclamé les services qu'ils pouvaient offrir. Il y a un côté humain à cette histoire de l'évolution du camionnage. C'est l'aventure d'un groupe d'hommes qui ont investi leurs capitaux dans de modestes débuts, qui ont pris le volant d'un camion, ont mis en jeu leur intelligence, leurs muscles et leurs connaissances dans un avenir qu'ils considéraient rempli de brillantes promesses.

Aujourd'hui, 300 000 véhicules commerciaux traversent le vaste territoire québécois en tous sens pour servir l'industrie, le commerce, les cultivateurs et la population en général.

Aux taux les plus bas

Certains économistes ont souvent accusé l'industrie routière d'avoir grandi en offrant ses services à des taux plus bas que ceux de ses concurrents. Si cette prétention est vraie, nous n'en sommes nullement gênés, car n'est-il pas dans l'intérêt public d'offrir des services de transport au coût le plus bas dans l'ensemble?

Mais il est évident qu'il existe d'autres facteurs justifiant cette croissance spectaculaire du transport motorisé. On trouve plusieurs de ces causes dans un relevé institué après la deuxième



L'industrie du camionnage public a débuté bien modestement.

guerre mondiale par l'Association Américaine des Chemins de fer. Dans le but d'amorcer un système de renseignements sur les conditions de la concurrence, l'association ferroviaire a adressé un questionnaire à des expéditeurs, leur demandant les principales raisons de leur emploi du transport routier.

Les résultats se lisaient comme suit: 78% ont répondu à une livraison plus rapide, 12% les tarifs réduits et 10% ont donné d'autres raisons telles moins de manipulation, moins de documentation, d'emballage, de pertes et de dommages à la marchandise.

Grâce au stimulant de la concurrence suscitée par le camion, le transport en général, depuis 50 ans, a fait des progrès notables. La concurrence de service a profité aux intéressés et a doté l'agriculture et l'industrie du Québec et du Canada d'un système de transport efficace et à la fine pointe de l'avancement.

L'avènement du transport

routier spécialisé, soit transport frigorifique, isotherme et autres, montre un degré de croissance très impressionnant. Le camionnage des aliments congelés est caractéristique du transport spécialisé développé avec l'augmentation du niveau de vie au Canada.

Au terme des quarante dernières années, le transport par la route - secteur indépendant de l'économie au même titre que la production - est parvenu à l'âge adulte. Si l'on jette un regard sur les étapes parcourues, la période initiale a été marquée par un essor dynamique.

J'ai la certitude que les camionneurs eux-mêmes ne réalisaient pas autrefois l'importance qu'ils occuperaient plus tard dans l'organisation de notre vie économique. Ils sont maintenant à même de constater que l'on doit compter sur eux et qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de notre province et de notre pays.

Une collaboration
du Camionneurs Magazine

JEAN LEBEAU
RÉPARATION DE CAMIONS ENR.
Moteur diesel

Réparation ou entretien de vos véhicules ou de vos machineries directement dans vos ateliers

Atelier mobile bien outillé

Tél.: (819) 820-4000 (cell.)
(819) 569-7042 (rés.)

Service routier 24 heures

IDEALEASE

LOCATION COURT ET LONG TERME
OUVERT 7 H À MINUIT CAMION PORTEUR ET TRACTEUR

Location PINARD INC.
5360, rue St-Roch (819) 478-8186
Drummondville 1 800 463-8186
Télec.: (819) 472-1484

INTERNATIONAL

CENTRE DU CAMION

Beaudoin INC.

5360, RUE ST-ROCH (RTE 20), SORTIE 177 N. DRUMMONDVILLE

Bur.: (819) 478-8186

FLEET CHARGE.
DETROIT DIESEL

Télec.: (819) 472-1484
1 (800) 463-8186

Service:
lundi au vendredi:
7 h 00 à 24 h 00

Pièces:
lundi au vendredi:
7 h 00 à 24 h 00
/samedi:
9 h 00 à 12 h 00

CATERPILLAR

VENTE - LOCATION
- RÉPARATION - SERVICE
PIÈCES - SUSPENSION
- ALIGNEMENT PAR ORDINATEUR
REMORQUAGE DE POIDS LOURDS

Que devrait offrir un logiciel dit spécifique au camionnage?

Suffit-il vraiment qu'un logiciel offre une gestion des équipements pour qu'il réponde aux besoins d'une entreprise de camionnage? Certes non.

Ce qui frappe le plus un nouvel administrateur arrivant pour la première fois dans une compagnie de camionnage, c'est l'accumulation de papiers, de notes, de mémos, de cotations clients, de factures d'entretien d'unités, de chartes de kilométrage, de lois différentes, de rapports à produire à différents ministères, aux autorités des états américains, etc.

Il a rapidement constaté que la gestion nécessaire de

toute cette paperasse occupe la majeure partie du temps des employés. Les documents passent de main en main, sont archivés, photocopiés, un exemplaire au répartiteur, un à la facturation, etc.

L'alternative consiste alors à faire en sorte que le système donne l'information à jour à la personne qui en a besoin, le système n'ayant en mémoire que l'information utile. Les documents originaux sont archivés pour référence. C'est ce que j'appelle un système intégré. Une information saisie ou mise à jour n'importe quel poste de la compagnie sert à l'ensemble des usagers concernés par cette information.

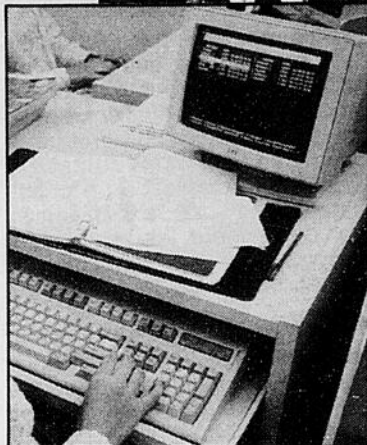
Examinons les besoins d'un répartiteur. Ce qui l'importe est de connaître la disponibilité de ses équipements. Quelle unité possède le permis requis? Ces permis sont-ils échus? Quelles sont les caractéristiques de telle remorque? Quel chauffeur est actuellement sur un tracteur? Le logiciel de répartition doit alors offrir à l'utilisateur la possibilité de consulter facilement ces informations.

Le responsable de la flotte doit quant à lui veiller à ce que les permis soient renouvelés dans les délais, à ce que les équipements subissent leur entretien préventif selon les normes. Le logiciel doit l'informer de l'état de la flotte. Par contre, il doit indiquer au système les dates ou odomètres des derniers entretiens, les nouveaux permis que possèdent les équipements et leurs dates d'échéance.

La personne s'occupant de la facturation doit être informée des changements de taux aux clients sans devoir à chaque facture consulter ses cartables.

La personne saisissant les comptes à payer doit pouvoir imputer les dépenses aux équipements concernés afin de minimiser la saisie des documents. Les réparations et l'entretien peuvent être codifiés dès cette saisie pour être exploités par un programme de suivi des coûts des unités, sans qu'aucune autre entrée de données ne soit nécessaire.

La personne s'occupant de la paie des chauffeurs devrait pouvoir travailler sur une liste des revenus bruts que le système lui produit d'après les informations saisies lors de la



de produire des états financiers tenant compte de vos besoins spécifiques. Lorsque vous acquérez de nouveaux véhicules ou que vous en cédez, lorsque vous augmentez le nombre de sous-contractants, que vous exploitez de nouveaux types de transport, le logiciel doit pouvoir refléter ces changements sans que vous ayez à modifier les programmes.

Vous devez pouvoir produire des notes aux états financiers et des rapports analytiques et statistiques vous permettant de connaître vos coûts d'exploitation réels.

Seul un logiciel intégré prenant en compte tous les aspects de la compagnie vous donnera suffisamment de souplesse pour produire en un minimum de temps des rapports directement exploitables, sans qu'aucune saisie supplémentaire ne soit nécessaire.

**Patrick Millard
Millogiciels**

(Patrick Millard est collaborateur au magazine L'Écho du transport)

répartition. De même, les revenus des sous-contractants (brokers) proviennent de la répartition et/ou de la facturation client. Leurs diverses déductions, retenues, ou provisions, doivent être intégrées à l'ensemble du système qui conservera à jour la situation de chacun.

La saisie des rapports de voyages doit permettre d'une part de saisir le kilométrage parcouru et les achats de carburants pour les calculs des taxes sur le carburant (s'il y a lieu), et d'autre part les dépenses de petite caisse et les achats effectués lors du voyage.

Les programmes gérant le grand livre doivent permettre

JMB®

- Toiles de camions de tous genres
- Vente et location d'abris d'autos

J.M. Bilodeau enr.
6623, BOUL. BOURQUE, DEAUVILLE

Tél.: (819) 864-4012 Téléc: 864-4016

64402

Une nouveauté de Millogiciel Inc.

Calculez vous-mêmes vos taxes sur le carburant

«Fuel-taxes»

avec le

MILLOTAXES (mc)

EXPERT

SERVICES INFORMATIQUES



Pour la petite entreprise ou les conducteurs-proprétaires

Tél.: (819) 566-3800
Téléc: (819) 821-2391

C.P. 652, SHERBROOKE, J1H 5K5

64007

LE

**National
10 Roues**

SANAIR

SANAIR

Admission générale:....20\$ 15 ans et moins:....gratuit

Tire de camions chargés 80 000 lb pour la première fois à Sanair

SANAIR

INFORMATIONS:
(514) 772-2426

RDS ACCÉLÉRATION

Classe A 16:00 à 24:50 sec.
Classe B 24:51 et plus

10

20

SHOW & SHINE
14 CATEGORIES

123

20

SAINT-JEAN

JUIN

NATIONAL 10 ROUES • SANAIR •

64442

S 4 La Tribune, Cahier Le Salon Du Camion Sherbrooke, jeudi 21 avril 1994

LA PÉRIODE DE DÉGEL ARRIVE...

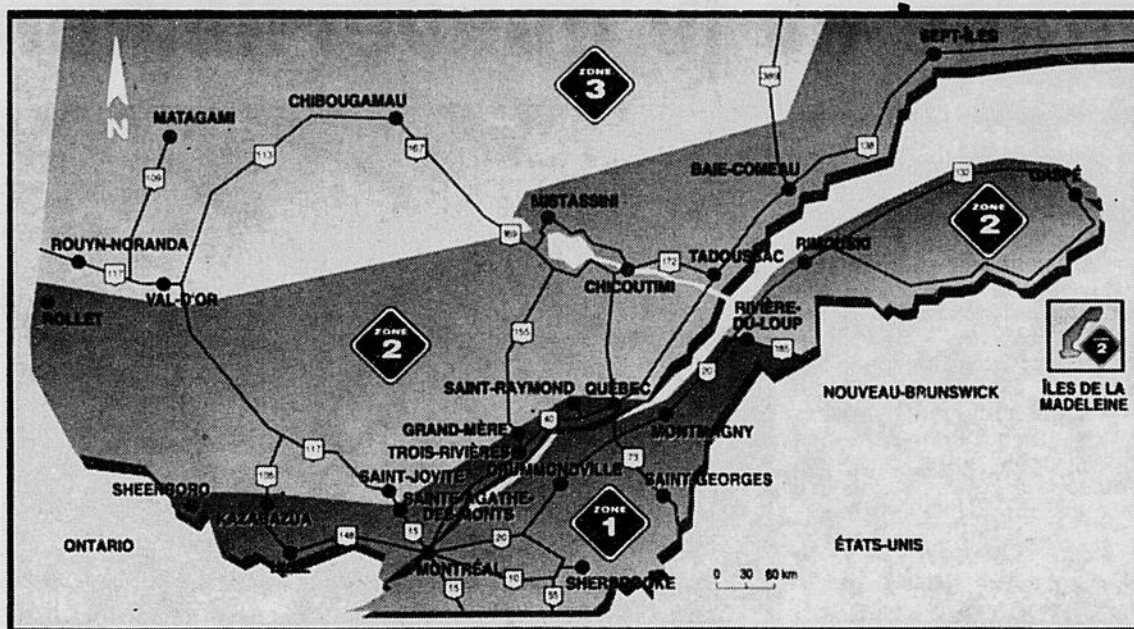
Réduisez le poids de votre chargement

L'arrivée du mois de mars annonce le début du dégel printanier. Afin de minimiser les effets dévastateurs du dégel sur les routes du Québec, le ministère des Transports et la Société de l'assurance automobile du Québec s'unissent, pour une deuxième année consécutive, dans une importante campagne de sensibilisation sur la préservation des chaussées durant la période de dégel.

Dès le 13 mars, et jusqu'au 25 mai, tous les transporteurs et expéditeurs qui utilisent le réseau routier du Québec devront obligatoirement se conformer à la réglementation québécoise concernant les charges autorisées sur les routes en période de dégel. C'est ce qu'annonçait le 10 mars M. Georges Lalonde, sous-ministre des Transports, qui marquait ainsi le lancement de la campagne ayant pour thème: En période de dégel, suis un régime... c'est mieux pour la route!

En ce temps de l'année, la route est plus fragile qu'en temps normal et un seul camion en surcharge peut lui causer des dommages importants. «Outre les dégradations liées directement au climat québécois et sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle, c'est le trafic lourd qui cause le plus de dommages à la route, beaucoup plus que peuvent en causer les véhicules de promenade. En terme de pression sur la chaussée, le passage d'un tracteur semi-remorque, chargé aux limites légales, équivaut au passage d'environ 40 000 automobiles» de dire M. Lalonde.

Le réseau québécois compte environ 170 000 km de routes de toutes catégories. Afin que le réseau demeure sécuritaire pour tous les usagers, et afin de protéger et de prolonger la vie utile des routes, le ministère des Transports a adopté le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers. Cette réglementation indique aux transporteurs routiers le poids total de chaque véhicule, en plus des normes de charges selon le nombre et la disposition des essieux d'un véhicule donné. Le règlement détermine également le début et la fin de la période de dégel et définit les zones territoriales.



Trois zones de dégel

Afin de simplifier la mise en application de la réglementation, le ministère des Transports a redéfini, en 1992, des zones de dégel au Québec et a prédéterminé des dates fixes pour la mise en application de restrictions de charges pour chaque zone et ce, jusqu'en 1995.

La zone 1 couvre tout le sud du Québec (Hull, Montréal, Sherbrooke, Québec et Rivière-du-Loup), et la période de dégel la concernant s'étend du 13 mars au 10 mai.

Pour sa part, la zone 2 est située directement au nord de la zone 1 et inclut les réserves fauniques de la Vérendrye

et des Laurentides, ainsi que le Saguenay - Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, Rimouski, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Cette zone sera en période de dégel du 20 mars au 17 mai.

Enfin, la zone 3 se situe au nord des deux premières zones et inclut l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que la région de Chibougamau-Chapais. La période de dégel, pour cette zone, s'étend du 28 mars au 25 mai. La prédétermination de la période de dégel simplifie la tâche des transporteurs et expéditeurs, qui peuvent alors planifier leurs déplacements selon les charges autorisées, en tenant compte de leurs parcs de camions et des destinations.

Selon M. Lalonde, le res-


pect de la réglementation est d'autant plus important, d'une année à l'autre, que le nombre de véhicules de transport commercial augmente plus rapidement proportionnellement au nombre de véhicules de promenade. L'an dernier, l'entretien et la réfection des routes du Québec ont coûté 560 millions de dollars.

«Un réseau routier en bon état coûte moins cher à entretenir et constitue un facteur important de sécurité. De plus, nous sommes persuadés que les transporteurs de marchandises ont un intérêt tout particulier à préserver le bon état de la route puisqu'il s'agit pour eux, dans un sens large, d'un outil de travail essentiel» a conclu le sous-ministre des Transports, M. Lalonde.

SPÉCIALITÉ:
COLLISION / ASSURANCE

CARROSERIES R. C. (LES) ENR.

DÉBOSELAGE • PEINTURE
JET DE SABLE
CAMION ET MACHINERIE
LOURDE



ROLAND CÔTÉ PROP.
3705, RTE 108 E ASCOT **LENNOXVILLE**


822-0881

LOCATION

Pelletier

AUTOS • CAMIONS • MINI-BUS

LOUER OU ACHETER
AUTOS - CAMIONS



GRANBY	ROCK FOREST	SHERBROOKE
1020, rue Principale (514) 378-3433	4730, boul. Bourque 822-0805	1979, rue King Est 566-0727

LÀ OÙ LE SERVICE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE

L'OBJECTIF DU FCEI

Simplifier les rapports entre le camionnage et le gouvernement

L'industrie du camionnage au Québec, un des éléments clé de notre développement économique, fait face à diverses barrières réduisant son efficacité et causant tout un mal de tête aux propriétaires d'entreprises de transport routier. Non seulement la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), regroupant 17 000 PME au Québec, déplore-t-elle cette situation, mais elle agit directement auprès du gouvernement afin que ces irritants soient abolis ou du moins amoindris.

Les petites et moyennes entreprises oeuvrant dans l'industrie du camionnage font principalement affaires, au point de vue de la gestion gouvernementale, avec le ministère des Transports et celui du Revenu. Ces rapports sont souvent complexes et très frustrants. Certains de nos membres oeuvrant dans ce secteur déplorent qu'il est aussi très difficile d'obtenir de l'information claire et précise auprès de ces deux ministères et que la documentation disponible est souvent complexe ou carrément contradictoire.

Des formulaires complexes

La question de la complexité des formulaires, - un coup d'oeil au relevé des achats et des opérations de manutention du carburant, du ministère du Revenu vous fera comprendre immédiatement notre point, - est également fréquemment soulevée par nos membres. Ce sont des documents qui changent souvent de nom ou qui subissent des modifications sans que les principaux concernés, les utilisateurs, en soient informés.

Un meilleur accès à l'information de ces deux ministères, des formulaires plus simples à compléter et moins abondants, une limitation des permis nécessaires aux opérations, tel est le travail entrepris par la FCEI pour alléger la tâche administrative imposée aux PME du secteur du transport routier. Mais de bonnes intentions ne suffisent pas.

Améliorer les rapports

Pour atteindre cet objectif, la FCEI siège présentement au sein de deux groupes de travail, un du ministère du Re-



Pierre Cléroux, vice-président Québec de la FCEI.

venu et l'autre du gouvernement du Québec dont l'objectif principal est d'améliorer les rapports entre les ministères et l'ensemble de contribuables, PME comprises.

Car il ne faut pas se le cacher, ce n'est pas que l'industrie du camionnage du Québec qui croule sous la perasse inutile et fastidieuse;

la grande majorité des 17 000 PME membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante déplore la même situation.

«En faisant pression auprès du gouvernement du Québec, nous voulons rectifier une situation qui constitue une sérieuse entrave au développement de notre économie,

déclare Pierre Cléroux, vice-président Québec de la FCEI.

«Les PME du secteur du transport routier ont autre chose à faire que de passer leurs journées à tenter d'obtenir de l'information des ministères ou à compléter d'interminables formulaires ne leur rapportant que de maigres avantages. La réglementation gouvernementale ne doit surtout pas jouer en défaveur d'un développement normal de nos entreprises. Étant présents sur ces groupes de travail, nous désirons avant tout s'assurer que le gouvernement saisisse l'opportunité de rétablir les liens avec les PME, de renouer une nouvelle association d'affaires».

Une meilleure flexibilité

La réglementation qui régit l'industrie du camionnage au Québec est complexe. Mais la situation est rendue souvent plus difficile par l'intervention de l'arbitraire. Ainsi, si la FCEI considère que les contrôles routiers sont nécessaires et utiles, elle déplore qu'une certaine flexibilité n'est pas offerte aux inspecteurs dans l'interprétation des règlements.

Prenons le cas d'un de nos membres qui nous apprend s'être vu imposer une amende de 600\$ parce que son chargement dépassait d'un pouce la mesure permise. Bien sûr, si l'on parle d'excès de plusieurs pieds, il faudra sévir, tout est question de gros bon sens. La FCEI verra d'ailleurs à présenter au gouvernement des suggestions permettant une plus grande ouverture d'esprit dans l'application des règlements sur le transport routier.

Un des dossiers sur lequel se penche présentement la FCEI est celui des barrières commerciales implantées entre les provinces canadiennes. Ces entraves au commerce ont des répercussions auprès des PME dans leur ensemble tout comme pour celles du secteur de l'industrie du camionnage du Québec. Une analyse profonde de ces barrières, de leurs répercussions favorables ou néfastes, permettra à la FCEI de présenter au gouvernement des recommandations visant à simplifier les échanges commerciaux entre les provinces sans toutefois mettre en péril nos industries locales.

Michel Beaunoyer
FCEI



Pièces de remplacement de camions Mack

Achat et vente de camions recyclés



565-8282
Télec: 564-0195

R. NADEAU INC.

3705, route 108, Lennoxville

Spécialiste en transmission et différentiel



MACPEK INC.

PIECES DE CAMIONS ET DE REMORQUES



**OUVERTURE JUIN 1994
A SHERBROOKE**

MOTOR WHEEL



Rockwell

Firestone



BUREAU CHEF

2970, rue Watt, Ste-Foy (Québec)
(418) 659-1144

SUCCURSALES

1305, Bersimis
Chicoutimi
(418) 698-1155

53, William Dobel
Baie-Comeau
(418) 296-4442

71, des Ateliers
Rimouski
(418) 722-4442

29, Voie de Desserte
Rivière-du-Loup
(418) 867-8333

5, des Emeraudes
Lévis
(418) 838-4442

Rue Industrielle
Sherbrooke

64456

Venez voir pourquoi Le Voiturier

est #1

DEUX ENDROITS:

Édifice Céras,
300, rue Parc,
au Salon du Camion
1261, King Est,
Sherbrooke

OUVERT CE WEEKEND
SAMEDI - DIMANCHE
9 h. à 17 h.



#1

Fourgon grand gabarit qui se vend le plus au Canada

ÉCONOLINE

#1

Marque de l'utilitaire sport qui se vend le plus au Canada

EXPLORER



#1

Pick-up compact qui se vend le plus au Canada

RANGER

#1

Marque de camions qui se vend le plus au Canada

SÉRIE F



AEROSPORT
17 995\$*



#1

Gamme de mini-fourgonnettes no 1 au Canada



VILLAGER GS

369\$**
par mois



Le tout nouveau Windstar GL 1995

399\$***
par mois

#1

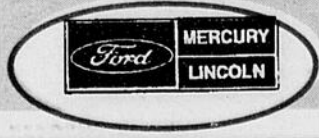
sur toute la ligne

Dans l'est de la ville...

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES

LE VOITURIER

*T.T.P. en sus
**Location 24 mois. Échange ou comptant de 2 290\$. Première mensualité et dépôt de 450\$ exigés. Sujet à l'approbation du crédit.
***Location 24 mois. Échange ou comptant de 2 085\$. Première mensualité et dépôt de sécurité de 475\$ exigés. Limite de 50 000 km. Excédentaire de 6¢/km. Taxes en sus.



1261, rue King Est, Sherbrooke, 569-5981



Le salon du CAMION

LES 22, 23, 24 AVRIL 1994

CENTRE EXPO SHERBROOKE

Voisin du Palais des Sports
300, rue Parc

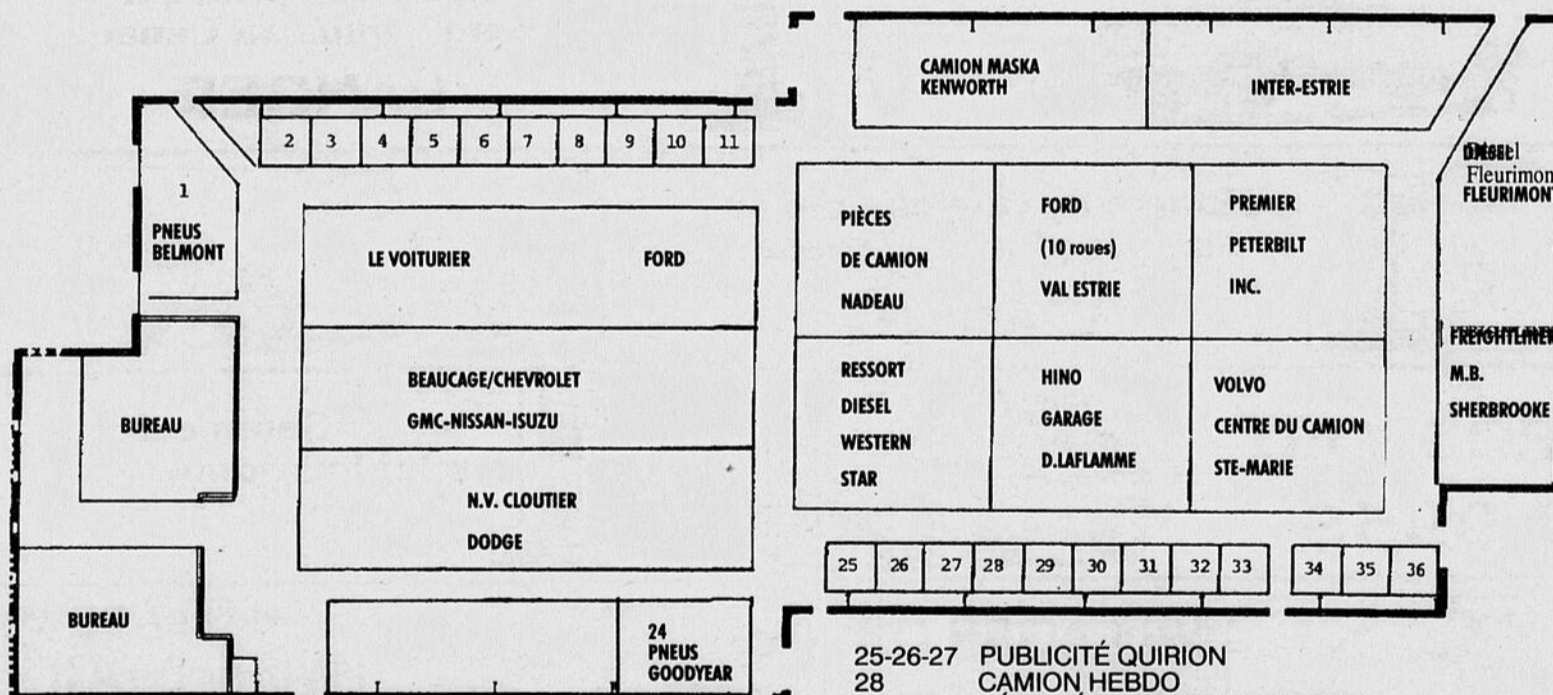


HEURES D'OUVERTURE

Vendredi: 16 h à 23 h
 Samedi: 11 h à 23 h
 Dimanche: 11 h à 18 h

PRIX D'ENTRÉE: 5\$ (taxes incluses)

**Gratuit pour les 14 ans et moins
 accompagnés d'un parent**



2-3 PIÈCES D'AUTO SPORT COOKSHIRE
 4-5 MACPEK INC. (PIÈCES DE CAMION)
 6 SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
 7 LE GROUPE CANAM MANAC
 8 TRANSEK INC.
 9-10 LE RELAIS DU PNEU
 11 FLAMAND CELLULAIRE

25-26-27 PUBLICITÉ QUIRION
 28 CAMION HEBDO
 29 RÉFRIGÉRATION SHERBROOKE
 30-31 ULTRAMAR CANADA INC.
 32 DISTRIBUTION FRANK HOULD INC.
 33 BALANCES INDUSTRIELLES DE MONTRÉAL
 34-35 ASSOCIATION DES CAMIONNEURS
 36 BALANCES ÉLECTRONIQUES DE CAMION R.T. INC.

EN

COLLABORATION

AVEC



DU plus petit au plus gros camion

Une première en estrie



SHERBROOKE
NISSAN



WHITEBINC
VOLVO
Le Centre de Camion Ste-Marie



WESTERN STAR TRUCKS
Resort
Déziel



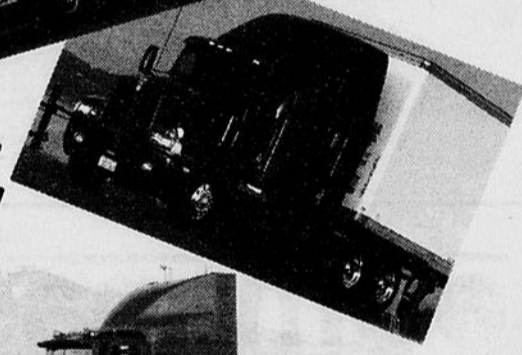
ISUZU
SATURN
SAAB
ISUZU



Freightliner M.B.
Sherbrooke inc.
FREIGHTLINER
CAMIONS



Ford
LE VOITURIER



Camions
Mack -
KENWORTH



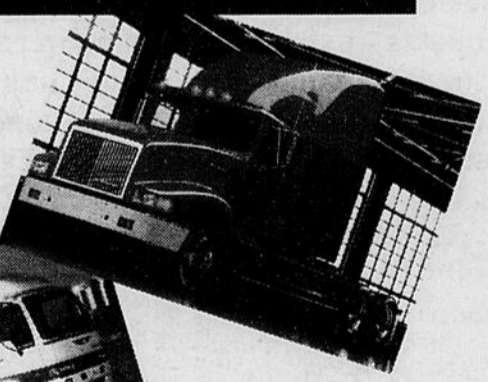
Beat cage
SHERBROOKE



VAL
ESTRIE
Ford



Peterbilt
PREMIER PETERBILT INC.



INTERNATIONAL
INTER-
ESTRIE

N.V. CLOUTIER



Garage Donald Laflamme

CHLT 63AM

O'Keefe

La Tribune

CERAS
CENTRE
EXPO SHERBROOKE

La Tribune, Cahier Le Salon Du Camion Sherbrooke, jeudi 21 avril 1994

Une première: un rallye sécurité poids lourds!

«La sécurité... Notre priorité», tel est le thème de la troisième édition du festival des transporteurs routiers qui se tiendra du 15 au 17 juillet à Charlevoix.

Entre 400 et 500 camions y sont attendus, provenant des quatre coins de la province et dont quelques-uns de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. L'an dernier, ils étaient 318 participants, sans compter l'impressionnante foule de 20 000 personnes.

En plus du traditionnel défilé et des nombreux stands, le festival organise pour la première fois un rallye sécurité poids lourds, avec la collaboration notamment de la Société d'Assurance Automobile du Québec et du ministère du Transport.

«Ça fait 34 ans que je fais du transport. Au fil des ans, j'ai

dénoté plusieurs accidents impliquant des camionneurs. J'ai donc pensé qu'un festival serait une bonne occasion pour leur parler de sécurité, tout en leur offrant une belle fête», d'expliquer le président du festival, Michel Gilbert.

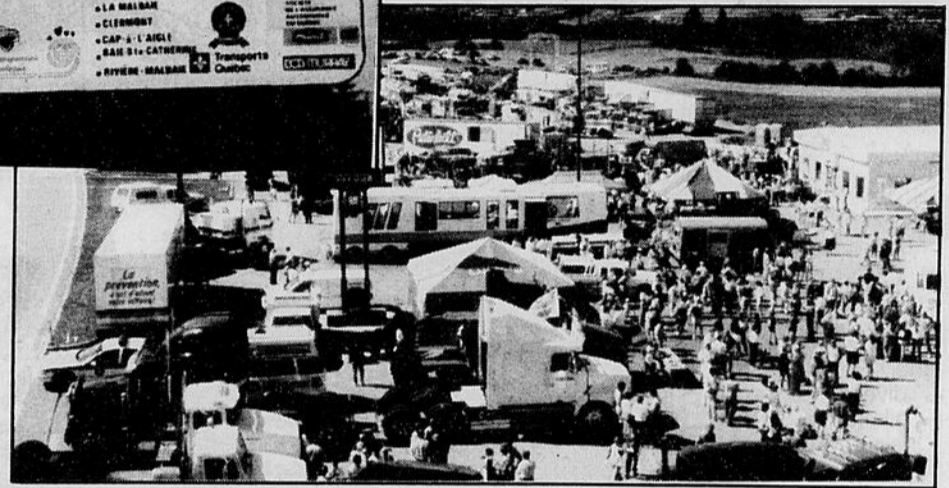
Tout au long du parcours, par des manoeuvres et différentes questions, les routiers devront mettre à profit leurs connaissances en sécurité. Les trois meilleurs recevront bourses et trophées.

«On espère que dès l'an prochain, plusieurs municipalités emboîteront le pas et organiseront leur rallye local, pour présenter à Charlevoix le championnat provincial en rallye sécurité», d'ajouter M. Gilbert.

Notez que les profits de l'événement seront distribués aux Chevaliers de Colomb de la région.



Le panneau indiquant le nombre de jours sans accident et le record à battre. Ci-bas, une vue du site du festival.



Une charge de 80 000 lb au National 10 roues!

Vroum!

Quelque 500 camions feront tourner leur moteur à pleine vapeur, le 5 juin à la piste Sanair, pour la 17e édition du National 10 Roues. Une compétition qui en mettra plein la vue aux amateurs de camions, surtout avec l'apparition d'une nouvelle catégorie.

En effet, outre les traditionnelles courses d'accélération, les camionneurs devront

faire preuve d'habileté au volant de leur mastodonte qui, pour la première fois, aura une charge. Quatre-vingts mille livres de bois, plus précisément, à tirer, le plus rapidement possible évidemment!

«Ça fait longtemps que les camionneurs nous le demandaient. Ça reflète plus leur réalité, car ils ont habituellement une charge lorsqu'ils conduisent. Cette catégorie mettra d'ailleurs vraiment leurs talents de pilote en évi-

dence», d'expliquer Jacques Guertin, de Sanair.

Les camionneurs intéressés à y participer pourront se présenter à la piste de St-Pie de Bagot, entre St-Hyacinthe et Granby, dès 6 h le matin. L'inscription est gratuite. Seuls les frais d'entrée (20\$ par personne) sont exigés.

Quant aux spectateurs, ils sont attendus dès 8 h. Expositions, pratiques, défilé et éliminations sont au programme. Autres renseignements au (514) 772-2426.

manac

Une filiale de Le Groupe Canam Manac Inc.

Manac est le plus important fabricant canadien de semi-remorques sur mesure et de qualité destinées au transport routier et forestier. Manac propose des solutions innovatrices et efficaces pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix et tirer le maximum des normes sur les poids et dimensions en vigueur au pays.

Venez nous rencontrer au Salon du camion



Saint-Georges
Usine principale,
centre de pièces et service
(418) 228-2018
1-800-463-1628

Boucherville
Bureau de vente,
centre de pièces et service
(514) 527-8031
1-800-361-7900

Sainte-Foy
Bureau de vente,
centre de pièces
(418) 688-8031
1-800-463-2615

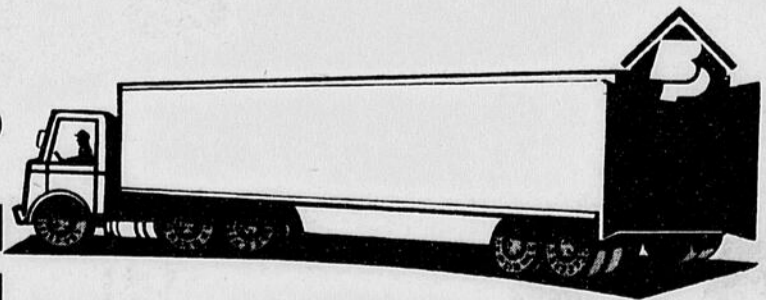
Saint-Prime
Bureau de vente,
centre de pièces et service
(418) 251-3152

Bouchard, Paradis Inc.

ASSURANCE TRANSPORT

1084, rue de l'Église
Verdun (Québec)
Tél.: (514) 766-7669
Télec.: (514) 766-9459
1-800-567-5046

L'assurance
d'un service efficace



CAMIONS - FLOTTES - CARGO - ETC.

Des produits écologiques à découvrir!

L'écologie et les motorisés, deux mondes totalement opposés? Pas tant que ça selon Michel Beaupré!

L'ex-professeur de mécanique de St-Boniface-de-Shawinigan demeure toujours estomaqué devant le peu d'intérêt des Québécois envers les produits de mécanique écologiques.

«Certains produits existent depuis plus de 20 ans. Aux États-Unis, d'ailleurs, l'engouement est plus fort. En Californie, notamment, on produit quelque 3 000 filtres à air écologiques par jour», fait-il remarquer.

Un maniaque de courses, Michel Beaupré a découvert ces divers produits en tant que pilote. «En course automobile, on est obligé d'aller plus loin que dans la mécanique traditionnelle. Car, je dois faire remarquer que souvent les produits écologiques sont plus performants», explique-t-il.

Le filtre à air utilisant un coton huilé plutôt que du papier en est un exemple. «Plutôt que de jeter le papier, on nettoie le coton qui dure au moins une dizaine d'années. Le nettoyage ne requiert aucun équipement spécial, seulement un nettoyeur qui est d'ailleurs biodégradable. Et le coton étant plus efficace que le papier, on peut sauver de deux à cinq pour



Michel Beaupré teste depuis plusieurs années différents produits écologiques, tels les filtres à air et à l'huile.

cent juste au niveau du carburant.»

En plus des économies d'argent (un seul filtre est suffisant), on vient d'éliminer une belle masse de papier dans nos sites d'enfouissement. «De plus, comme le filtreur avec coton oxygène mieux le moteur, la combustion est meilleure, donc moins de fumée noire... et moins de pollution!», ajoute-t-il.

Ce filtre écologique, Michel Beaupré ne l'a pas inventé mais tout simplement adapté aux véhicules lourds. «C'est une technologie vieille de 20 ans! Moi, je récupère simplement les vieux filtres de camions pour les envoyer à une compagnie américaine qui me les retourne avec du coton. Éventuellement, les filtres seront conçus de A à Z au Québec. Ça commence déjà d'ailleurs», note-t-il.

Les filtres à l'huile suivent cette même logique, dans le sens qu'on élimine le papier et les nombreux gaspillages qui en découlent. Cette fois-ci, le filtre est fait d'acier inoxydable.

ble; il est donc lavable et réutilisable.

D'autres produits

L'antigel biodégradable non toxique et le chauffe-moteur «intelligent» sont deux autres exemples des nombreuses opportunités qui s'offrent aux conducteurs de motorisés.

«L'antigel biodégradable est fait à base de propylène glycol au lieu de l'éthylène qui est toxique. C'est un produit sur le marché depuis deux ans et qui a prouvé son efficacité. Ma seule interrogation est pourquoi les gouvernements ne le rendent pas obligatoire?», souligne Michel Beaupré.

Quant au chauffe-moteur qui existe depuis encore plus longtemps, il requiert cinq fois moins d'électricité et la chaleur est instantanée, en plus de protéger le moteur puisque l'huile ordinaire ou synthétique est fluide dès la mise en marche.

Les gens intéressés par ces produits peuvent contacter M. Beaupré au (819) 535-1667.

SPÉCIALITÉ: HYDRAULIQUE

Manufacturier de cylindres
Conception, fabrication et réparation
de systèmes
hydrauliques

Aussi:

Distributeur autorisé de composantes
hydrauliques
Pompe - PTO - Valve - Moteur, etc.
Service de boyaux hydrauliques
et pneumatiques
Tarif horaire: 25\$/heure

**OUVERT
LE SAMEDI**

USINAGE E. PERRON

ENR.
Éric Perron, prop.

St-Isidore d'Auckland

Tél. et téléc.: (819) 658-3326

A.B.S. MÉTAL INC.



• Réparation • Fabrication d'équipement routier • Soudure générale
• Jet de sable/peinture • Usinage • Conception d'équipement

Depuis 1987, A.B.S. Métal répare et reconditionne des équipements routiers divers. En 1992, s'ajoute la fabrication d'équipements routiers neufs. Notre mission pour l'avenir est de fabriquer des châssis à conteneurs. Notre engagement est de fournir des produits et services à l'avant-garde de la technologie et d'une qualité supérieure.

CONSULTEZ-NOUS: (1-819) **879-6216**

427, BOUL. INDUSTRIEL, ASBESTOS J1T 4C2

Un plus grand pouvoir d'achat

En septembre 1990, à la suite de manifestations de camionneurs, le ministre des transports fédéral de l'époque, Monsieur Doug Lewis, mettait sur pied un comité d'étude «Task Force» pour étudier en profondeur l'industrie du transport et sa compétitivité versus les Américains.

Les résultats démontraient alors clairement que les Américains avaient un avantage de 8% à 9% sur les voituriers canadiens. Cet écart était principalement dû au pouvoir d'achat plus grand.

Pour pallier cette lacune, une coalition d'associations de camionneurs proposait donc au gouvernement fédéral de créer une coopérative d'achat à l'échelle nationale.

C'est finalement en juillet 1991 que le nouveau ministre des transports, Monsieur Jean Corbeil, donnait suite au

«Task Force», consentant de l'aide financière à l'industrie sous différents formats.

Les divers programmes d'aide comprennent la formation d'un centre de recherche, un rabais de taxe d'accise et l'augmentation du taux d'amortissement, un rabais de 1,5 cent le litre sur la taxe d'accise jusqu'à concurrence de 500\$ par année et surtout la création d'une coopérative d'achat.

À la suite à l'insistance des dirigeants de la Coop, les camionneurs en vrac sont maintenant en droit de pouvoir bénéficier des mêmes avantages que les voituriers-remorqueurs. Ceci permet donc aux gens du vrac de bénéficier des achats en groupe de tous les camionneurs et leur permettra de réaliser des économies substantielles.

Daniel Brulotte
Directeur Régional



La Coopérative Canadienne des Propriétaires de Camions-Remorques Indépendants est ouverte à tous les camionneurs, quel que soit leur champ d'activité.

Lauréats du Haut St-François 1994 «Commerce et service»

Lauréats du Haut St-François 1994 «Entreprise de l'année»

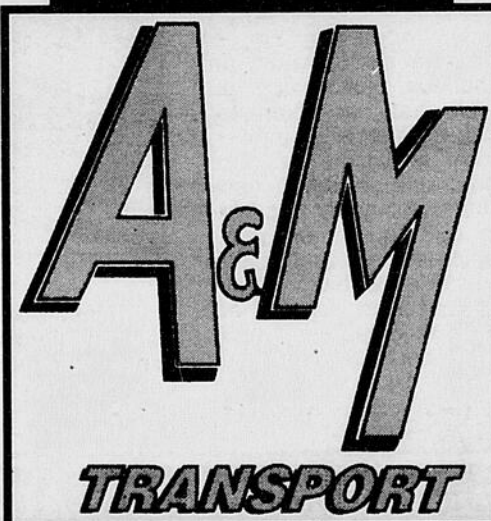
Une croissance phénoménale!

De simple courtier, Alain Martin est aujourd'hui à la tête d'une importante compagnie de transport comptant 28 camions et 110 remorques. Tout une expansion en moins de sept ans!

C'est en effet de sa résidence qu'Alain Martin a négocié ses premiers contrats, en mai 1987, au nom de A et M Transport. Au fil des ans, des employés se sont ajoutés, des camions ont été achetés et dès 1989, Alain Martin déménageait ses pénates dans un bâtiment à Cookshire. Deux ans plus tard, avec son associé Yves Bibeau, il acquérait un terminal à East Angus.

Aujourd'hui, son marché s'étend partout au Canada et aux États-Unis. Respect des règlements sur les limites de charge et de l'environnement par la prévention, sans oublier rapidité, efficacité, ponctualité et moindre coût, voilà ce qui caractérise A et M Transport.

À l'écoute de ses employés et de ses clients, la compagnie, soucieuse d'offrir un service de la plus haute qualité, devrait devenir sous peu la première entreprise dans le domaine routier à être accréditée pour la norme ISO 9000.



TRANSPORT GÉNÉRAL

QUÉBEC, ONTARIO,
ÉTATS-UNIS

L'ÉTAT MÉCANIQUE DES VÉHICULES LOURDS

Une priorité pour la SAAQ

Depuis janvier 1991, la Société de l'assurance automobile du Québec n'a ménagé aucun effort afin de réaliser son mandat du contrôle du transport routier de personnes et de marchandises et améliorer ainsi la sécurité des véhicules lourds. Les activités de mise en place sont maintenant terminées et le processus de dotation des postes de contrôle est en pratique complété depuis plus d'un an.

Comme à chaque année, la Société, en collaboration avec le Comité interministériel regroupant les neuf ministères et organismes engagés dans le transport routier, a fixé ses priorités annuelles. En 1994, la priorité sera accordée à la sécurité routière.

Afin de rencontrer cette priorité, la Société accordera plus d'importance à l'état mécanique des véhicules lourds. Des études sur les causes des accidents révèlent que l'état mécanique est identifié comme facteur contributif à l'accident dans plus de 10% des accidents impliquant des véhicules lourds. Les compo-

santes mécaniques identifiées comme premier facteur contributif d'accidents impliquant un camion lourd sont les freins dans 20,1% des accidents où des défauts mécaniques ont été rapportés en 1991.

Dans ce contexte, la Société de l'assurance automobile du Québec vise à réaliser au cours de 1994 deux opérations de contrôle de grande envergure qui consisteront en une vérification systématique des composantes sécuritaires des véhicules. Ces opérations seront appuyées par une campagne de promotion axée sur l'importance du bon état mécanique des véhicules lourds.

Dans le même ordre d'idée, nous entendons apporter des modifications importantes au programme de vérification mécanique obligatoire. La Société se propose de donner plus d'importance aux mesures préventives qu'aux mesures «curatives». Elle verra donc progressivement à remplacer son programme de vérification mécanique obligatoire par un nouveau programme

axé principalement sur l'entretien préventif sur un horizon de 2 à 5 ans. Dans l'intervalle, cependant, elle compte améliorer le programme actuel par la révision du processus de sélection des mandataires et un meilleur contrôle de la qualité.

Le nouveau programme d'entretien préventif, le «PEP», implique une «responsabilisation» des transporteurs, une formation des mécaniciens spécifique à l'entretien préventif et un contrôle de la qualité sur route et en entreprise jumelé à des amendes sévères. Pour y parvenir, la Société compte exempter du programme de vérification mécanique obligatoire les entreprises qui possèdent un système d'entretien préventif reconnu par elle de même que celles qui ont une entente avec un tiers pour opérer un système d'entretien préventif reconnu par notre organisme.

Jean Métivier
Relationniste SAAQ

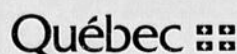


vis important aux utilisateurs non commerciaux de produits pétroliers

Si vous utilisez un réservoir de produits pétroliers, le ministère des Ressources naturelles vous rappelle que, selon la Loi sur l'utilisation des produits pétroliers,

- vous devez obtenir un certificat d'enregistrement d'ici le 10 juillet 1994 pour chacun des systèmes d'entreposage de produits pétroliers que vous possédez (réservoirs de surface ou souterrains). Toutefois, cette obligation ne s'applique pas aux réservoirs alimentant les véhicules à moteur, aux réservoirs mobiles de carburant (essence, diesel) de 225 litres et moins et aux réservoirs de combustible (mazout ou huile à chauffage) de moins de 4000 litres.
- Après cette date, les distributeurs n'auront plus le droit de livrer de produits pétroliers aux utilisateurs qui n'auront pas de certificat d'enregistrement.
- Vous pouvez vous procurer le formulaire *Demande d'enregistrement d'équipements pétroliers utilisés à des fins non commerciales* auprès de :
 - Ministère des Ressources naturelles
Accueil : 646-2727 (pour la région de Québec) 1 800 463-4558 (sans frais)
Tous les bureaux régionaux et locaux du ministère
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Tous les bureaux de renseignements agricoles
 - Votre distributeur de produits pétroliers

Pour toute information additionnelle concernant la loi, communiquez sans frais avec la Direction des produits pétroliers au 1 800 267-1420.



**POSE SUR PLACE
POUR CAMIONS
LOURDS**

Renseignez-vous sur nos
**SÉRIES
SPECIALS**
POUR CAMIONS LOURDS

Aussi:
Alignement Suspension
Freins Silencieux

pour camionnettes et automobiles

**SERVICE DE PNEUS
COMEAU INC.**
133, rue Angus Sud
East Angus
832-3928 832-3325

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi:..... 8 h à 18 h
Jeudi, vendredi: 8 h à 20 h
Samedi:..... 8 h à 15 h

**Fatigué?
Mets-toi
au neutre...**

**SOCIÉTÉ
DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE
DU QUÉBEC**

Un diesel plus «propre»

Un nouveau carburant diesel à basse teneur en soufre envahira bientôt le marché. Ce carburant, en plus de répondre aux perfectionnements bientôt apportés aux moteurs diesels, aura des effets bénéfiques sur l'environnement puisqu'il permettra de réduire les émissions de soufre.

soufre, comparativement à 0,25%, la teneur moyenne actuelle du carburant diesel ordinaire vendu au Canada.

Notez que ce carburant pourra aussi être utilisé dans les camions qui ne sont pas équipés de nouveaux moteurs, afin de réduire l'émission de soufre.

En effet, dès 1995, tous les camions vendus au Canada seront équipés de nouveaux moteurs diesels et nécessiteront le diesel à basse teneur en soufre.

Le diesel à basse teneur en soufre commencera à être offert durant l'été 1994 et les distributeurs seront clairement identifiés dans les stations-service.

Ce nouveau diesel contiendra au maximum 0,05% de

Source: Ultramar



PNEUS DE CAMIONS

.... Votre spécialiste

HANKOOK



F-22

Conçu pour une utilisation sur essieu avant pour bus, camions et remorques. Une empreinte élargie améliore la traction, la stabilité de conduite et la résistance à l'usure. Sculpture de différents degrés réduisant le bruit.

11R22.5	275\$
12R22.5	300\$
11R24.5	290\$



Z-37

Destiné à une utilisation sur essieu arrière, composant de bande de roulement spécialement adapté; pneu bas profil avec motifs chevrons. Carcasse entièrement en acier à ceinture quadruple.

11R22.5	270\$
12R22.5	300\$
11R24.5	310\$



Z-59

Sa sculpture en bloc, d'un dessin spécial, offre une traction et un freinage supérieurs. Sa ceinture d'acier permet une réduction de l'usure et des crevaisons.

11R22.5	280\$
12R22.5	325\$
11R24.5	310\$

Pose et balancement sur place

Autres grandeurs disponibles.

Prix spécial pour quantité

RABAIS 10\$

Applicable sur toutes réparations dans un des services mécaniques offerts par

RABAIS 10\$

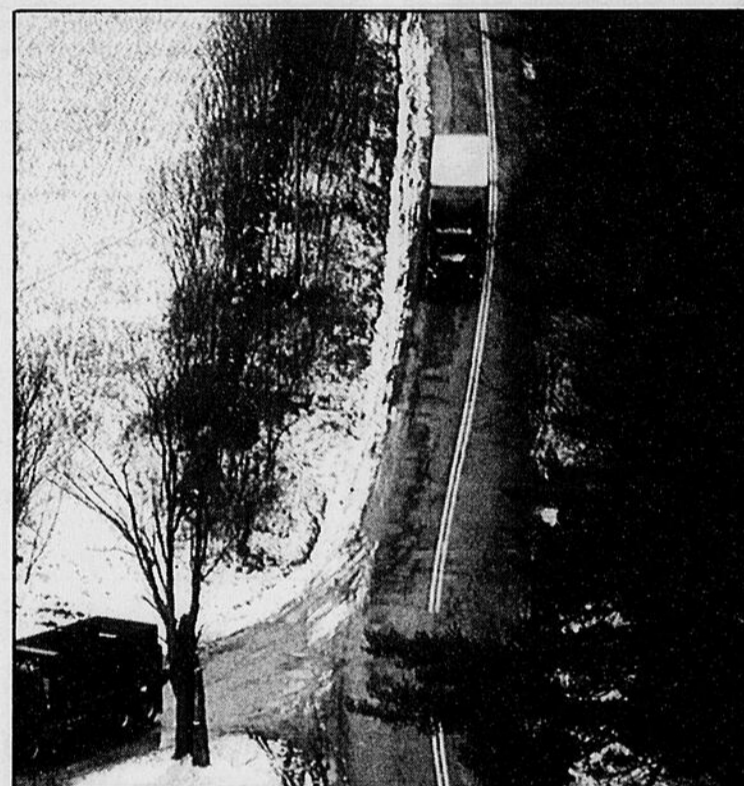
585, route 220
St-Élie d'Orford
564-1636



AUTOPRO

- Minimum 100\$ par spécialité
- Un coupon par spécialité
- Non valide durant une promotion

64114



Le nouveau carburant diesel à basse teneur en soufre aura des effets bénéfiques sur l'environnement puisqu'il permettra de réduire les émissions de soufre.

Félicitations pour ce premier «Salon du Camion»



FAUCHER
INDUSTRIES INC.

Une entreprise bien québécoise à votre service depuis 1849 et répondant à vos besoins en quincaillerie de transport et industrielle.

Montréal, Toronto, Edmonton, Vancouver

Tél.: (514) 524-7555
Télec.: (514) 524-6739
1-800-361-5513

Ultramar Pipeline Commercial

Diesel à la carte pour camionneurs pressés

Ultramar Pipeline Commercial, qui a pignon sur rue au 4362, boul. Industriel à Sherbrooke depuis déjà trois ans, a organisé une journée d'information pour sa clientèle au mois de septembre dernier.

Étant un poste d'approvisionnement en diesel et en essence sans plomb par carte informatisée, Ultramar Pipeline Commercial a voulu, en implantant ce premier site à Sherbrooke, répondre aux besoins des entreprises propriétaires d'un parc de véhicules lourds et de leurs camionneurs qui transitent de ville en ville ou qui desservent la région sherbrookoise ou encore la grande région de l'Estrie.

Fière d'être le pionnier canadien dans l'implantation des postes d'approvisionnement par carte informatisée, Ultramar Pipeline Commercial possède déjà 71 sites dans l'Est du Canada, dont 38 pour la seule province de Québec. Elle détient ainsi le plus grand réseau de postes d'approvisionnement par carte informatisée dans tout l'Est du Canada.



Pour information:

DANIEL FAUTEUX
(819) 823-4891

Une nouvelle façon de faire

«Désirant adapter nos services aux besoins de notre clientèle, nous avons mis de l'avant, au début des années 80, un projet-pilote dans la région de Québec», indique un des porte-parole d'Ultramar, Jean Des Rosiers. Les retombées positives n'ayant pas tardé à se manifester, une stratégie de développement a été élaborée pour implanter, à l'échelle nationale, des sites d'approvisionnement qui tiennent compte des différentes réalités des régions du Québec et des autres provinces.»

Ces sites gravitent toujours autour d'un parc industriel ou se situent à proximité des voies d'accès des autoroutes, ce qui facilite grandement le trajet des camionneurs, en leur évitant de traverser les centres-villes.

Un système de gestion tout indiqué

Ce nouveau style «libre service» pour camionneurs représente aussi un outil de gestion des coûts par excellence pour les entreprises d'aujourd'hui. Possédant leur propre carte informatisée, chaque camionneur obtient un reçu sur lequel apparaît la quantité de diesel utilisée, le numéro du véhicule et même le kilométrage. Cette carte a aussi l'avantage de prémunir chaque utilisateur contre le vol ou la fraude puisqu'un numéro de sécurité unique est attribué à chaque titulaire.

Facturé sur une base hebdomadaire, le propriétaire demeure le seul à contrôler les dépenses et les coûts rattachés à l'exploitation de son parc de camions, en plus d'avoir une gestion très serrée du carburant utilisé par véhicule. «En privilégiant le service d'Ultramar Pipeline Commercial, une entreprise peut constater une réduction sensible de ses coûts liés à l'achat de diesel», souligne le coordonnateur au développement, Michel Cousineau.

«De plus, une entente avec nous permet aux entreprises possédant un réservoir de



Ultramar Pipeline Commercial offre à sa clientèle un système par excellence de gestion de carburant par carte informatisée.

réaliser des économies fort appréciables si nous prenons en considération tous les frais commandés par le respect des normes environnementales très strictes qui assujettissent tout propriétaire de réservoir», ajoute monsieur Cousineau.

24 heures/jour, 365 jours/année

La clientèle d'Ultramar Pipeline Commercial apprécie, également, l'accessibilité de ces postes pour ses camions en raison des heures d'ouverture, 24 heures par jour, 365 jours par année. «Ce libre-service nous fait économiser un temps considérable, ce qui est très apprécié par nous qui avons des horaires on ne peut plus rigoureux», précise un camionneur. «Nous n'attendons jamais devant une file d'automobilistes et les pompes à haut débit nous permettent de faire le plein en un temps record.»

Désirant demeurer à l'écoute des besoins de ses usagers, Ultramar Pipeline Commercial n'hésite pas à installer des services connexes, tel un téléphone public, en vue de servir toujours mieux sa clientèle. «Ce souci de satisfaire ses clients se traduit aussi par la volonté de la direction d'étudier la possibilité d'implantation, dans le futur, d'autres sites dans la région de l'Estrie», rapporte monsieur Cousineau.



POSTE POUR CAMIONS 24 hres

POUR TOUS VOS
BESOINS EN PNEUS

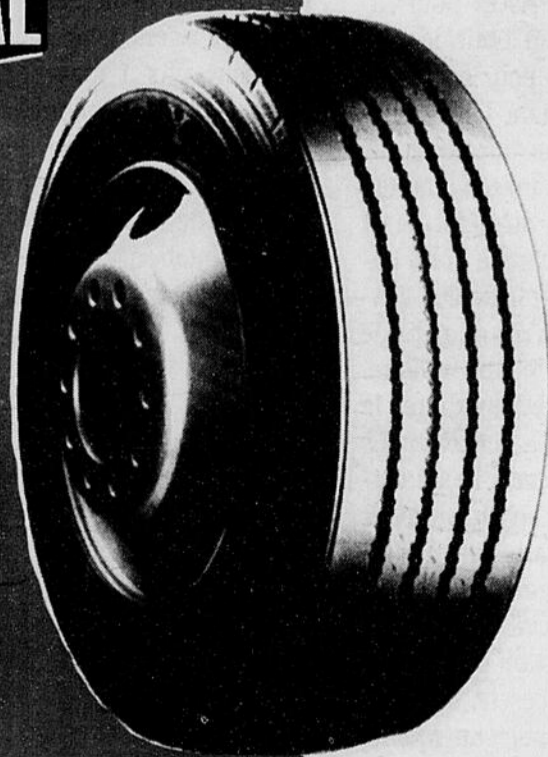
TOYO

YOKOHAMA

BRIDGESTONE

GOODYEAR

MARSHAL



POIDS
LOURDS

• INDUSTRIEL •

GÉNIE
CIVIL

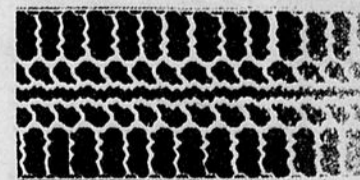


Le Relais

PNEUS FREINS SUSPENSION

11, RUE LÉGER,, SHERBROOKE, 566-7722

PNEU 
EXPERT

SHERBROOKE

823-7313

LAC-MÉGANTIC

(819) 583-1614